

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 3 décembre 2019

# Dengue à La Réunion : l'été est là, appliquons les bons gestes

**Avec 7 cas de dengue confirmés du 25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019**, la circulation de la dengue se poursuit sur l'île. L'arrivée de l'été austral et de ses conditions climatiques plus favorables au développement des moustiques laissent craindre une nouvelle vague épidémique dans les mois à venir. Plus de 500 acteurs privés et publics de l'île se sont mobilisés, aux côtés des autorités sanitaires, à l'occasion de la journée départementale dédiée à la lutte contre la dengue du 27 novembre 2019, pour relayer les messages de prévention au plus grand nombre.

## Situation épidémiologique au 3 décembre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Les cas de dengue rapportés sur les deux dernières semaines se situent dans les communes suivantes :

- **L'OUEST :**
  - Saint-Paul
  - Saint-Leu
- **LE SUD :**
  - Saint-Pierre
  - Saint-Joseph
  - Les Avirons
  - Saint-Louis
  - Etang Salé
- **L'EST :**
  - Saint-André
  - Saint-Benoît
- **LE NORD :**
  - Saint-Denis

### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 24 857 cas autochtones confirmés** (soit **18 098 cas** depuis le 01/01/2019)
- **732 hospitalisations** (dont **618 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 2 402 passages aux urgences** (dont **1 934 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont **12 directement liés à la dengue**. (depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont **9 directement liés à la dengue**)

## Remerciements aux nombreux acteurs mobilisés

La journée départementale dédiée à la lutte contre la dengue du 27 novembre 2019 a permis d'intensifier la mobilisation des acteurs réunionnais. Les messages de prévention ont été largement relayés par plus de 500 acteurs privés et publics de l'île, à l'aide de supports spécifiquement créés et mis à leur disposition pour l'occasion (affiches, spots radio, relai sur les réseaux sociaux...).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



Cette journée de mobilisation a été particulièrement marquée par l'engagement du secteur privé de l'île. De nombreuses entreprises ont en effet montré leur investissement dans la lutte contre la dengue, en organisant des actions de sensibilisation auprès de leur personnel, de leur public et de la population.

Une cinquantaine d'entreprises ont signé une charte d'engagement de lutte contre la dengue proposée par l'ARS OI : actions spécifiques en lien avec l'activité de l'entreprise, gestion des risques de prolifération des moustiques que leur activité peut générer et relai des messages de prévention. Ce nombre ne cesse de croître depuis la tenue de cette journée départementale.

La Préfecture de La Réunion et l'ARS OI souhaitent remercier l'ensemble des acteurs investis, et notamment :

- les entreprises
- les associations
- toutes les communes de l'île ainsi que toutes les intercommunalités
- les ambassadeurs des campagnes de communication
- les services de l'Etat
- les écoles, les collèges et les lycées
- les établissements de santé et médico-sociaux
- les services de La Région et du Département
- les Pharmacies
- les médias
- les stations-services
- ...

Aujourd'hui, la mobilisation active de tous reste essentielle avec l'arrivée des pluies et le retour de l'été austral. L'engagement collectif observé le 27 novembre dernier est le signe de la mobilisation croissante des réunionnais face à la circulation de la dengue sur notre territoire ; il doit continuer dans l'intérêt de tous.

